

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'une autorisation d'exploiter un établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que Mme Thi My An HO, domiciliée à Bellevue, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter le commerce, mentionné ci-après, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	café-restaurant, sis sur les parcelles N° 2980, folio 23, au lieu-dit "Boeuferrant"	
Adresse	:	Route des Iles 2	
Enseigne	:	"BURGER KING"	
Prestations	:	service de mets et de boissons sans alcool, à consommer sur place, à l'emporter, à livrer et drive, lié à un café-restaurant	
Heures d'ouverture et de fermeture	:	Dimanche au jeudi	: 11 h.00 à 24 h.00
		Vendredi et samedi	: 11 h.00 à 01 h.00
Début de l'activité	:	dès autorisation	

Les personnes, qui auraient des oppositions à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 15 janvier 2024.

Monthey, le 15 décembre 2023

L'Administration communale